

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Le premier trimestre 2018 a été très actif; des propositions et des arbitrages ont permis l'élaboration du budget prévisionnel 2018 qui va, entre autres, permettre de continuer des restaurations et des rénovations pour des travaux communaux courants, et de saisir des opportunités de financement pour des projets plus importants.

Des manifestations importantes qui valorisent notre commune se préparent: chemins de Saint-Jacques, grande Saint-Vincent. Ce seront des moments de convivialité, tout comme le repas républicain, désormais traditionnel...

Mais cela ne nous dispense pas d'échanger et de décider sur des questions d'actualité qui engagent la responsabilité collective d'une commune touristique très fréquentée, comme la vigilance vidéo.

Hubert Barbieux

■ Vie municipale

Travaux en cours... et à venir

L'une des tâches des élus est de gérer le patrimoine de la commune... qui est important, et souffre de nombreuses lacunes. Après les toitures de l'école et de la perception, le début des travaux relatifs à l'accessibilité et des réfections de murs, un certain nombre de rénovations sont prévues au budget 2018.

DES CHOIX COMPLEXES

Certains travaux qui sont de manière évidente prioritaires ne peuvent pas être réalisés aussi rapidement que l'ensemble de la population peut le souhaiter. Dans notre cadre patrimonial, des études s'avèrent obligatoires pour obtenir les autorisations nécessaires et surtout pour bien calibrer les projets.

Pour d'autres, il faut saisir les opportunités de subventions, qui ne se représenteront pas forcément l'année suivante. Tout en sachant que même avec un fort pourcentage de subventions, il y a une participation non négligeable des finances communales.

Et il y a les imprévus et les urgences...

LES URGENCES

Elles ne se voient pas forcément, mais ne peuvent attendre, sous peine de voir les dépenses gonfler de manière exponentielle: un mur qui se fissure ou commence à s'effondrer doit être repris rapidement.

C'est ainsi que trois murs sont au programme des travaux de la commune cette année: l'un qui soutient la rue du Château-Gaillard, les autres dans l'ancien et dans le nouveau cimetière.

Également dans ce chapitre, la réfection des toitures inférieures du



VÉZELY

clocher Saint-Pierre, dont l'état ne cesse de se dégrader.

LES STATIONNEMENTS

La rénovation complète du parking du Clos est l'objet d'une étude qui traîne en longueur à cause de nombreux aléas, et contrairement aux souhaits de tous, sa réalisation – toujours au programme des priorités – ne pourra se faire qu'en 2019.

Pour 2018, le Conseil municipal a décidé de remettre en état le parking situé à l'arrière et en contrebas de la basilique, près des toilettes publiques. Ces travaux, n'impliquant pas de modifications importantes, ne nécessitent pas d'étude préalable.

Autre amélioration importante prévue cette année : l'électrification et l'éclairage du Cours Guiller (entre la Porte Neuve et la Place du Champ de Foire)



Avant la fin de l'année, cette zone ne sera plus dans l'obscurité, encourageant le stationnement.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Certains travaux permettront d'importantes économies d'énergie, qui allégeront le budget des prochaines municipalités :

- Le remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée de l'école élémentaire et de la Poste ;
- L'isolation du bâtiment de la mairie et l'installation d'un chauffage central au bois : chantier important qui se poursuivra en 2019, accompagné d'améliorations fonctionnelles pour l'accueil ;
- Le remplacement des lampes de l'éclairage public par des dispositifs moins énergivores et modulables.

Les opportunités de subventions ont conduit à prévoir ces travaux dès cette année.

ACCESSIBILITÉ

La mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics est obligatoire. Plusieurs réalisations sont prévues : l'entrée du bureau de Poste, une main courante pour les escaliers extérieur et intérieur de la mairie...

SIGNALÉTIQUE

Outre les plans de Vézelay (9 totems) positionnés pour permettre aux touristes de se situer, un grand panneau transparent,

Place du Champ de Foire, est destiné à présenter la liste de tous les commerces, artisanats, galeries, restaurants, hôtels... du bourg. Il reste à en finaliser la présentation.



Prochainement, à l'entrée du cimetière, un autre panneau permettra de situer les tombes des personnages célèbres qui y reposent.

LES ESPACES PUBLICS

Pour donner suite aux propositions de l'étude réalisée en 2017 par le cabinet d'architectes *Cité Site*, viendra le temps de la mise en œuvre ! Un calendrier a été proposé sur une dizaine d'années de travaux. Et pour cela, il faut trouver les fonds nécessaires.

Une réunion des partenaires financiers possibles doit être programmée prochainement. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de l'avancée du projet.



La treizième édition du *Festival des caves* fera étape à Vézelay **le 14 juin 2018**, pour un spectacle... dont le lieu restera secret jusqu'à la représentation.

Rendez-vous à 20h sur le parvis de la basilique, direction... une cave. Tenue chaude conseillée

Cette année à Vézelay : *Programme Arkadia : Dans un futur pas si lointain, un homme décide de s'enfermer dans sa cave, où il partage des souvenirs d'un monde passé avec les pas-encore-nés, une mise en relation virtuelle avec les générations futures qui suivent ces séances d'un monde passé, a posteriori, pour se souvenir d'un monde qu'ils ne connaîtront pas.*

Tarifs : 12 € - Adhérent au Festival : 10 € - Réduit (étudiant, demandeur d'emploi...) : 7 €

■ Patrimoine

Du côté des grands travaux

Les « grands travaux » de restauration de la Basilique et de son environnement immédiat suivent le rythme prévu.

Après la restauration du chœur, de la crypte et du chevet, nous avons redécouvert la tour Saint-Antoine dont la rénovation nous permet d'imaginer son aspect d'autrefois. Elle s'est enrichie d'une nouvelle cloche, nommée Marie Noël, qui provient d'un don. Cette tranche de travaux s'est conclue par la rénovation de la dixième travée de la nef.

Le programme se poursuit, jusqu'à fin octobre, avec la tour Saint-Barthélemy et le transept Nord. Ce sera le tour de la façade occidentale début 2019.

La rénovation du parvis pourrait suivre, si nous parvenons à retenir un projet d'aménagement de ce lieu exceptionnel et unique. Il devra dans tous les cas être validé en haut lieu, s'agissant d'un Site

classé et faisant partie des biens inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous pouvons être confiants : le projet progresse.

Tous ces travaux sont subventionnés par de multiples partenaires, mais nécessitent de la part des services de la commune le montage de dossiers complexes et un suivi précis.

■ Vie pratique

Du nouveau du côté de la Poste

Dès le 2 juillet prochain, la Poste met en place une nouvelle forme de présence sur notre commune : un "facteur guichetier". Ce dispositif est un moyen pour La Poste de maintenir une présence continue, voire enrichie (puisque'elle mise sur la complémentarité entre le guichet et la tournée de distribution) en des lieux où l'activité postale, notamment la fréquentation du bureau de poste, diminue.

À Vézelay ce sera un facteur, Thierry Guyot, actuellement en fonction sur le site d'Avallon, qui assurera cette fonction : il sera facteur le matin avec l'ensemble des services et prestations réalisées par un facteur (distribution des courriers et colis, et autres services de proximité tels que *Veiller sur mes Parents* ou le portage de médicaments pour une pharmacie). Il sera guichetier l'après-midi, habilité à effectuer l'ensemble des opérations courrier, colis et chronopost et les principales opérations bancaires de La Banque Postale (versement et retrait sur CCP/compte épargne dans la limite de 350 € ; émission et paiement de mandat cash ordinaire dans la limite de 350 € ; dépôt de chèques en enveloppe T et prise de rendez-

vous avec un conseiller), ainsi que la vente de recharges prépayées de La Poste Mobile.

Il assurera ainsi une prise en charge complète de l'offre *La Poste* sur la commune et ses proches environs. Avec cette nouvelle organisation, à compter du 2 juillet, le bureau de poste de Vézelay sera désormais fermé le samedi matin ; mais le facteur Thierry Guyot pourra prendre le relais et proposer ce matin-là, lors de sa tournée, des produits postaux à la vente (les timbres par exemple) et effectuer des commissions pour le compte des clients (dépannage d'argent dans la limite de 150 €, seconde présentation gratuite des colis et recommandés à la demande auprès du bureau de poste ou sur le site de La Poste). Votre facteur-

guichetier vous expliquera ! Et pour parfaire cette nouvelle organisation dans la commune de Vézelay, des travaux sont prévus en novembre pour le bureau de poste : La Poste, via le Fonds de Péréquation Postale, se chargera de la rénovation intérieure du bureau et la commune de l'installation d'un accès PMR.

En pratique :

Tournée du facteur, en voiture (départ de Vézelay, puis Saint-Père, Fontette et Nanchèvre) :

- de 9 h 20 à 12 h 30 du lundi au vendredi
- de 9 h 04 à 12 h 16 le samedi

Ouverture du bureau de poste :

du lundi au vendredi :
de 13 h 30 à 16 h 30.

Levée du courrier : 13 h 30

le samedi : 12 h

Chemins de Saint-Jacques en France

20 ans au Patrimoine mondial, 1998-2018 à Vézelay et Asquins.

Le 2 décembre 1998, le comité du patrimoine mondial a inscrit le bien culturel en série¹ Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO². Le ministère de la Culture, garant de sa gestion et de sa valorisation, et l'ACIR Compostelle³, tête de réseau du bien, souhaitent, en concertation avec les collectivités propriétaires de ses composantes, profiter de ce vingtième anniversaire pour faire découvrir sa richesse patrimoniale.

UN BIEN À (RE) DÉCOUVRIR

En France, à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, le pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle a été revitalisé par la création de *chemins de Saint-Jacques*, itinéraires promus par les Fédérations régionales de la randonnée pédestre. Plusieurs chemins bénéficient d'une fréquentation croissante depuis les années 1990. L'association des *Amis de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay*, créée en 1999 par Monique et Jean-Charles Chassain, en est un exemple marquant.

Néanmoins bon nombre de personnes ignorent la richesse architecturale qui les jalonnent.

Ce chemin, d'une grande richesse architecturale et artistique, comprend des monuments prestigieux – parmi lesquels la basilique de la Madeleine de Vézelay – mais aussi des bâtiments plus modestes, des lieux hospitaliers, des ponts remarquables... Tous témoignent des échanges et du développement religieux et culturel au Moyen Âge.

À Asquins, la présence du remarquable buste reliquaire de saint Jacques et les traditions d'accueil des pèlerins dans ce village montrent la vitalité des pèlerinages locaux.



LA FÊTE DES VINGT ANS

De nombreuses manifestations célébreront ce vingtième anniversaire dans toute la France. Les collectivités s'investissent et travaillent en réseau pour proposer de nombreux événements, pour un partage des connaissances avec les habi-

tants et les visiteurs, au service d'un tourisme durable et respectueux. Tout au long de l'année 2018 auront lieu :

- des colloques et journées d'études, permettant de faire le point sur la connaissance scientifique relative aux pèlerinages et de resituer celui de Compostelle dans son contexte historique, d'évoquer les influences artistiques, etc.
- des opérations de restauration et d'entretien du petit patrimoine, principalement sur les tronçons de sentiers ;
- des expositions consacrées aux pèlerinages au Moyen Âge, aux ouvrages de franchissement, à l'évocation contemporaine des chemins ;
- de nombreuses conférences et des visites thématiques à l'attention du grand public ;
- des ateliers de sensibilisation pour les enfants portant sur le patrimoine du bien, sa diversité ;
- des spectacles associant la thématique Compostelle et des pratiques artistiques contem-

¹ bien culturel en série: territoire, patrimoine, paysage ou ensemble de perceptions et représentations humaines incluant deux ou plusieurs éléments constitutifs reliés entre eux par des liens clairement définis (culturels, sociaux ou fonctionnels), Chaque élément constitutif doit contribuer à la valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble.

² Après l'inscription des chemins espagnols en 1993, l'inscription française a retenu 71 monuments et ensembles monumentaux associés au pèlerinage et à titre d'exemple 7 tronçons de sentier. Il s'étend sur 10 des 13 régions métropolitaines. Comme tous les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, il se définit par sa Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE).

³ ACIR: Agence de Coopération Interrégionale et Réseaux Saint-Jacques-de-Compostelle.

poraines, des concerts inspirés de répertoires jacquaires anciens.

À VÉZELAY

Vézelay s'est engagée auprès de l'ACIR Compostelle depuis 2014 et participe à cet anniversaire.

Nous avons commencé avec les enfants: en avril et mai 2018, en collaboration avec l'association des *Amis de Saint-Jacques de la voie de Vézelay*, la ville a



mené une action pédagogique avec les écoles maternelle et élémentaire du village. Les enfants ont découvert la notion de patrimoine mondial, quelles en sont les valeurs; puis ils ont appris l'essentiel de l'histoire des chemins de Compostelle, ont repéré les lieux liés au pèlerinage dans Vézelay et Asquins, ont pratiqué les bases du balisage de chemins... et ont été initiés au *chant à la marche*, grâce à un musicien envoyé par la Cité de la Voix.

C'est maintenant le tour des adultes! Le 9 juin 2018, Vézelay entrera pleinement dans cette année *Chemins de Compostelle*, avec toute une série de manifestations reconnues par le label *Chemins de Compostelle, patrimoine mondial - 20 ans* mis en place par l'ACIR Compostelle et l'État. Vous en trouverez le programme dans le document joint au bulletin.

Ces manifestations sont ouvertes à tous, et – hormis la participation demandée pour

les concerts coorganisés avec la Cité de la Voix, notre partenaire privilégié pour la journée –, elles sont gratuites. Il ne s'agit pas simplement de célébrer un anniversaire. Il s'agit surtout de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine, et de partager ensemble cette belle idée que veut transmettre l'inscription au patrimoine mondial: construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes.

Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. Ce sont nos pierres de touche, nos points de référence, les éléments de notre identité. Ce qui rend exceptionnel le concept de patrimoine mondial est son application universelle. Les sites du patrimoine mondial appartiennent à tous les peuples du monde sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés.

(UNESCO, Patrimoine mondial)

**Invitation pour tous les habitants de Vézelay
(attention, inscription nécessaire avant le 6 juin à l'accueil de la mairie
par téléphone 03 86 33 24 62 ou accueil@vezelay.fr).**

VÉZELAY



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-
de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 1998



Hubert Barbieux, Maire de Vézelay

a le plaisir de vous inviter à la réception donnée

Samedi 9 juin 2018 à 19 h

Salles Borot, Hôtel de Ville de Vézelay

À l'occasion de la célébration du 20^e anniversaire de l'inscription des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, 1998-2018.

En présence de Patrice Latron, Préfet de l'Yonne

Anne Matheron, DRAC de Bourgogne Franche-Comté

Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil Régional
de Bourgogne Franche-Comté

Patrick Gendraud, Président du Conseil départemental de l'Yonne

John Palacin, Président de l'ACIR Compostelle.

Du nouveau pour notre école

En avril 2015, vous pouviez lire, dans Nouvelles, un article intitulé "Sauvons notre école". Il y était question d'un éventuel regroupement pédagogique avec l'école de Saint-Père.

Ce projet ne s'est pas réalisé – la commune de Saint-Père ne le souhaitant pas. Une autre opportunité s'est présentée ce printemps, et va aboutir à un travail en commun avec l'école élémentaire d'Usy (commune de Domecy-sur-Cure).

UNE ATTENTE COMMUNE

L'école d'Usy, qui comprenait jusqu'à présent deux classes élémentaires (l'école maternelle de la commune se trouvant à Cure), s'est trouvée cette année en baisse d'effectifs. De ce fait, elle va perdre une classe et risquait donc, à la rentrée 2018, de n'avoir plus qu'une classe unique (cinq niveaux, du CP au CM2), ce que ne souhaitaient pas de nombreux parents.

De son côté, l'enseignante de l'école élémentaire de Vézelay, qui travaille depuis huit ans en classe unique, souhaitait depuis longtemps pouvoir gérer un groupe d'élèves plus homogène.

RÉFLEXION CONCERTÉE

C'est ainsi que des membres des commissions scolaires des deux communes se sont rencontrés, et que les enseignantes se sont montrées tout à fait favorables à un regroupement qui sera

organisé, pour l'année scolaire 2018-2019, comme suit :

- Les plus grands (CM1 et CM2) iront à Usy ;
- Les plus jeunes (CP et CE1) iront à Vézelay ;
- Les CE2, pour équilibrer les classes, resteront dans leur école d'origine.

Des réunions d'information ont été organisées dans chaque école, pour informer les parents et recueillir leurs réactions. La très grande majorité d'entre eux ont accepté la proposition – par choix ou par résignation –, comprenant bien que cette solution va dans le sens de l'intérêt des enfants.

DÉCOUVERTE MUTUELLE

Les élèves concernés de Vézelay sont tous venus découvrir leur nouvelle école lors de la matinée *Portes ouvertes*. Et les enfants d'Usy seront accueillis

à Vézelay, avec leurs parents, le 12 juin après l'école.

QUESTIONS PRATIQUES

Il reste les questions du transport scolaire et des horaires de classe, qui ne sont pas du ressort des communes, mais du Conseil Régional, puisque c'est qui lui gère désormais les transports. Toutes les informations nécessaires ont été transmises aux services concernés.

Il peut sembler étrange qu'entre nos deux communes, le transport scolaire passe par Saint-Père, qui reste étranger à ce regroupement. Chaque commune est – heureusement! – libre de gérer ses choix en matière scolaire. Et les municipalités de Domecy et Vézelay restent ouvertes à des solutions en commun avec notre voisin le plus proche.

Pour l'heure, c'est une belle rentrée qui s'annonce.



21 JUIN: FÊTE DE LA MUSIQUE, AVEC LA CITÉ DE LA VOIX

5 h 42 – **Lever du soleil**: *Fricassées parisiennes* sur la terrasse derrière la basilique (durée: 1 heure)

18 h – **Concert**: *la Cour des miracles*, dans la grande salle de la Cité de la Voix (durée: 1 heure)

21 h – **Coucher du soleil**: concert avec Arnaud Marzorati et Les Lunaisiens, au sommet de la Porte Neuve (durée: 20 minutes).

Toutes ces manifestations sont en entrée libre dans la limite des places disponibles.

Plus d'informations sur <http://www.lacitedelavoix.net>



Saint-Vincent tournante 2019

La grande Saint-Vincent de Bourgogne aura lieu le week-end des 26 et 27 janvier ; notre village devrait accueillir au moins 30000 personnes de tous horizons pour célébrer le passage de notre vignoble en appellation village, et les belles traditions viticoles de Bourgogne.

Des responsables de l'événement nous en rappellent les enjeux.

La préparation de cette soixante-quinzième Saint-Vincent Tournante à Vézelay bat son plein. Les commissions s'organisent et une équipe de bénévoles dynamiques se réunit toutes les semaines pour produire les décorations.¹

Plus qu'une simple fête, la Saint-Vincent tournante est un événement identitaire en Bourgogne ; tous les projecteurs seront alors tournés vers notre territoire et ses richesses, avant, pendant et après la manifestation.

C'est un événement d'une ampleur sans précédent pour Vézelay, une preuve du dynamisme de notre territoire et un tremplin pour notre économie locale. C'est également une belle preuve de

confiance qui nous est accordée par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin et par toute la Bourgogne viticole. Nous devons être à la hauteur des attentes du public pour cette manifestation qui prendra indéniablement une dimension particulière en se tenant à Vézelay.

En amont de ce week-end, dès ce mois de juin, une grande exposition de rue sera installée sur les façades des maisons vézeliennes : ainsi, quarante-cinq reproductions photographiques des statues de Saint-Vincent de célèbres villages viticoles bourguignons seront affichées en grand format, annonçant la fête que Vézelay est fier d'accueillir.



¹ Pour rappel : vous pouvez rejoindre les équipes de décoration le mercredi de 18h30 à 20h30 ou le jeudi de 14h à 16h dans la salle au-dessus de la maison médicale à Vézelay.

À noter sur vos agendas

Samedi 9 juin : célébration des 20 ans de l'inscription des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (voir pages # et document joint)

Judi 14 juin : Programme Arkadia, dans la cadre du **Festival de caves** (voir page 2).

Dimanche 17 juin : Vide-greniers dans tout le village, organisé par le Comité des Fêtes.

Judi 21 juin : Fête de la musique (voir page #).

Samedi 14 juillet à midi : Repas républicain, dans les Jardins de la Terrasse. Nous en profiterons pour accueillir tous les "nouveaux arrivants" (depuis deux ans). Venez nombreux, en apportant une de vos spécialités à partager avec tous !

Samedi 14 juillet à partir de 19 h : Bal puis feu d'artifice (sur la Terrasse derrière la basilique) organisé et financé par le Comité des Fêtes.

Dimanche 19 août : fête bio.

Voir aussi les informations sur le site de l'Office de tourisme : www.vezelaytourisme.com



La vidéoprotection en débat

Le 17 mai dernier, une centaine de personnes – habitants de Vézelay et des environs – ont participé à une réunion d'information, animée par M. le Sous-Préfet et M. le Maire, sur l'éventualité d'installer des caméras de vidéoprotection dans le bourg.

M. le maire nous expose ici son point de vue.

UNE PRATIQUE COURANTE

La question de la vidéoprotection se pose légitimement à Vézelay, site historique et touristique de premier rang en Bourgogne-Franche-Comté.

Elle n'implique pas un visionnage en direct, et ne porte que sur des espaces publics limités et pas sur les espaces privés. L'enregistrement est conservé en règle générale quinze jours, effacé automatiquement une fois le délai atteint. Il n'est visionné qu'*a posteriori* sur réquisition par des enquêteurs habilités, et uniquement en cas d'événement sérieux ou grave.

La pratique de la vidéoprotection progresse très rapidement tant en France qu'à l'international, avec une adhésion de plus en plus large de la population.

UNE PROCÉDURE ENCADRÉE

La procédure d'autorisation est très encadrée : après délibération du conseil municipal, le projet est examiné en commission départementale de vidéoprotection qui a tout pouvoir pour l'accepter, le modifier ou le refuser. En cas d'autorisation celle-ci est accordée par arrêté préfectoral.

Le dispositif, une fois installé, fait l'objet d'une évaluation périodique.

À VÉZELAY ?

Vézelay est une commune médiévale d'exception, connue à l'échelon international, classée au Patrimoine mondial par l'UNESCO. Elle compte de nombreux sites d'intérêt culturel et cultuel. C'est un lieu de forte fréquentation dont le rayonnement est croissant.

C'est une commune où

- l'activité commerciale est proportionnellement dense : plus de 40 commerces.
- la proportion des résidences secondaires est à plus de 35 %
- la fréquentation touristique est exceptionnelle.



Il est dans ce contexte incontournable de se poser la question de la vidéoprotection et de la dimension qu'elle doit recouvrir. Il y va de notre responsabilité.

UNE DÉCISION COLLECTIVE

À Vézelay, quels sites devrait-elle couvrir : les lieux de grand rassemblement ? Les commerces ? Les résidences secondaires ? Les parkings ?

La vidéoprotection fait partie des outils de prévention. Elle n'est pas imparable aux attentats et autres faits de délinquance mais contribue indiscutablement à les réduire par un effet dissuasif et à résoudre, *a posteriori*, un nombre croissant d'affaires.

Hubert Barbieux

Pour que la réflexion soit largement partagée et dimensionnée aux besoins réels et justifiés, en Mairie, sont à disposition du public pendant trois semaines (du 18 mai au 8 juin) les textes en vigueur ainsi qu'un registre pour recueillir les remarques, suggestions et propositions.

Les principales informations figureront sur le site internet de la Commune, où sera également accessible le rapport d'expertise de la gendarmerie sur la vidéoprotection à Vézelay. Chacune et chacun dispose de l'information et a la parole.